



**A toute la population  
De Pont-la-Ville**

## **RESTRICTION D'EAU**



Madame, Monsieur,

Les recommandations introduites le 21 juin 2022 ont permis de stabiliser la situation. Le Conseil communal remercie tous les citoyens qui les ont appliquées malgré les désagréments engendrés.

Cependant, suite aux conditions météorologiques persistantes, le niveau de la nappe de l'ACAPE reste **préoccupant**.

**Dès lors, les recommandations restent en vigueur jusqu'à  
nouvel avis.**

Pour rappel, le lavage des voitures, des places, le remplissage des piscines, les jeux d'eau, l'arrosage des gazons restent **interdits**. L'arrosage des jardins potagers doit se faire de façon parcimonieuse.

Si ces directives ne sont pas scrupuleusement suivies, l'ACAPE se verra contrainte d'acheter de l'eau de secours auprès de EauSud à un coût élevé, lequel sera répercuté sur le consommateur.

Nous comptons sur votre bienveillante collaboration et vous remercions de votre compréhension.

